



Création de Capacités Digitales pour le Pilotage de l'Assurance
Qualité dans l'Enseignement Supérieur Algérien

APPEL A CANDIDATURE

AUDIT FINANCIER

**« Création de capacités digitales pour le pilotage de l'assurance
qualité dans l'enseignement supérieur algérien » DIGITAQ**



Partenaires du projet



**Université des Sciences et
de la Technologie d'Oran-
Mohamed Boudiaf**

(Algérie)

Coordinateur



**Université du 8 mai 1945 de
Guelma**

(Algérie)



**Université Larbi Ben
M'hidi d'Oum El Bouaghi**

(Algérie)



**Université Benyoucef
Benkhedda -Alger 1**

(Algérie)



**Université Kasdi Merbah
de Ouargla**

(Algérie)



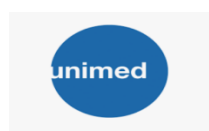
Université Lumière Lyon 2

(France)



**Ministère de
l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
Scientifique**

(Algérie)



**Union des Universités
Méditerranée**

(Italie)



**Université Mohamed
Khider Biskra**

(Algérie)



**Université Nova de
Lisbonne**

(Portugal)



**Université Mohamed
Lamine Debaghine**

- Setif 2 (Algérie)



**Université Mustapha
Stambouli-Mascara**

(Algérie)



**Université Abderrahmane
Bejaïa**

Mira -

(Algérie)



Université de Liège

(Belgique)

1. Contexte

Le projet Erasmus+ de type CBHE, intitulé « Création de capacités digitales pour le pilotage de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur algérien » : DIGITAQ, s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Algérie visant à orienter les Etablissements de l'Enseignement Supérieur (EES) vers la numérisation pour une meilleure gouvernance. C'est un projet cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Le projet a été lancé officiellement le 15 janvier 2021 pour une durée de 36 mois avec une extension de 10 mois.

L'objectif de DIGITAQ est de doter l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Algérie d'un système d'information fonctionnant en réseau, s'appuyant sur une base de données nationale, en capacité de répondre à l'ensemble des besoins d'exploitation et de prospective. DIGITAQ permettra l'établissement d'indicateurs clés de performance et/ou d'informations fiables pour prendre des décisions éclairées pour améliorer la gestion et la qualité de la formation et de la recherche.

Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer les processus de collecte et d'analyse de données et d'informations relatives aux programmes d'études et aux autres activités qui alimentent le système d'assurance qualité interne ;
- Promouvoir l'implication des parties prenantes dans la collecte et l'analyse des informations, ainsi que dans la planification des activités de suivi ;
- Faciliter le pilotage de l'efficacité par les indicateurs clés fiables en termes de performance et/ou d'informations ;
- Garantir la traçabilité des éléments de preuve pour les évaluations et l'amélioration continue ;
- Établir le lien entre les parties prenantes internes et externes de l'assurance qualité.

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran – Mohamed Boudiaf (USTO-MB) joue un rôle central en tant que coordinatrice du consortium DIGITAQ, qui regroupe 9 partenaires algériens et 4 partenaires européens (voir la liste des partenaires en page 2). Le coordinateur veille au bon déroulement du projet, soutenu par le Comité de Gestion Stratégique (CGS), le Comité Scientifique et Technique (CST), ainsi que le Comité de Qualité (C2Q). Ce dernier est le point de contact pour les partenaires concernant toutes les questions relatives à la qualité et à la diffusion des résultats du projet DIGITAQ. Il est également chargé de garantir la qualité des livrables en effectuant des évaluations à différents niveaux, en se référant aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs définis. Le budget approuvé par l'EACEA s'élève à 905.594,00 EUR, mais le montant déclaré dans l'état financier peut être inférieur à ce montant.

Pour assurer la transparence financière, le rapport des constatations factuelles sur le rapport financier final – Type II est élaboré de manière indépendante par l'auditeur. Ce rapport vise à fournir à l'EACEA une assurance raisonnable que les coûts et les recettes rapportés par le bénéficiaire dans le rapport financier final sont conformes aux dispositions juridiques et financières de la convention de subvention. L'auditeur est chargé de consigner ses constatations et de donner une opinion indépendante sur la conformité des coûts déclarés avec les termes de cette convention.

2. Objet du cahier des charges

Pour délivrer le rapport, l'auditeur doit répondre aux critères de compétence suivants :

- 1) Expérience professionnelle : au moins cinq ans d'expérience dans les domaines comptable, financier, fiscal et d'audit.
- 2) Diplômes : un diplôme universitaire d'au moins 4 ans dans le domaine de la comptabilité, de la finance et/ou de l'audit, ou une formation professionnelle pertinente de niveau équivalent.

En outre, il est impératif que le candidat possède une connaissance approfondie de la législation et de la réglementation algériennes en matière financière et d'audit. Si l'audit est réalisé par une entreprise, les critères de compétence suivants doivent également être respectés :

- 1) Expérience professionnelle : au moins cinq ans d'expérience dans les domaines mentionnés.
 - 2) Des expériences antérieures dans l'audit de projets Erasmus + CBHE seront considérées comme un atout.
- Étant donné que le projet est rédigé en français, une bonne maîtrise de cette langue sera également un avantage.

3. Contenu de l'évaluation et documents à produire

L'Agence a élaboré des procédures pour le rapport d'observations factuelles sur le rapport financier final - Type II, dans le but d'assurer des rapports uniformes et comparables entre tous les auditeurs. Ces derniers doivent suivre ces procédures sans les adapter aux spécificités du bénéficiaire. En particulier, il est impératif de respecter le pourcentage minimum de dépenses à vérifier, et toutes les procédures doivent être réalisées intégralement et sans modifications.

Si l'auditeur n'est pas en mesure d'exécuter ou de finaliser une procédure, ou si ses constatations ne sont pas conformes au rapport financier final ou aux stipulations de la convention de subvention, une exception doit être signalée. L'Agence examinera chaque exception dans le cadre du rapport global et en tenant compte de toute autre preuve disponible. Par conséquent, l'ordonnateur responsable évaluera les décisions d'éligibilité au cas par cas, en s'appuyant sur les éléments fournis.

4. Durée du contrat

Le contrat prendra effet à partir de sa signature et se poursuivra jusqu'au 14 Décembre 2024, date prévue pour la soumission du rapport financier de DIGITAQ à l'EACEA. Toutefois, si l'USTO-MB demande et obtient une prolongation pour la soumission du rapport financier, le contrat restera en vigueur jusqu'à la transmission effective de ce rapport à l'EACEA.

Date de début de mission : à la signature de la lettre de mission.

Date de fin de mission : remise du rapport financier final DIGITAQ à l'EACEA.

5. Procédure de candidature

Les offres doivent inclure :

1. CV des membres du personnel concernés qui effectueront directement les activités d'évaluation
2. Déclaration de disponibilité
3. Projets de référence

Les propositions doivent être intégralement rédigées en français ou en anglais.

La langue du projet est le français mais les documents du rapport doivent être renseignés en langue anglaise.

Date limite de réception des offres : 10 octobre 2024.

La candidature doit être reçue par courrier électronique certifié.

Les documents ci-dessus doivent être envoyés en PDF par e-mail à : digitaq@univ-usto.dz

6. Critères de sélection

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse (meilleur rapport qualité/prix).

Les critères de sélection des candidatures sont :

- 30% meilleur prix ;
- 45% d'expérience professionnelle et de projets de référence Erasmus+ CBHE ;
- 25% de compétences techniques.

7. Coordonnées

Pr Djabaria Naima Meroufel, Vice-Recteur Chargée des relations extérieures et de la Coopération
Coordinatrice du projet DIGITAQ - djabarianaima.meroufel@univ-usto.dz

Rectorat 9ème étage.

BP 1505 Oran El M'Naouer. 31000

Téléphone : +213 41627130